Paris. Anne Hidalgo justifie la prise en charge par la mairie de son séjour à Tahiti (durant lequel elle est allée voir sa fille) par ses séjours à Auschwitz

16/11/2023 à 19h03



> *Dérapage insensé d'@Anne_Hidalgo au Conseil de Paris : "j'ai le droit d'aller à Tahiti parce que je vais aussi à Auschwitz " (!!!) , déclare-t-elle en substance. Que répondre après ça, sinon conseiller à son équipe municipale de lui faire passer une expertise psychiatrique ? https://t.co/H7MNl6M3I2*
>
> *— Clément Weill-Raynal (@CWeillRaynal) November 15, 2023*